



GRUPE BACQUEYRISES



Bacqueyrisses
L'univers cars et bus

CODE ÉTHIQUE

TOUS CONCERNÉS

Mis à jour le 09/07/2025





ÉDITORIAL

La réussite du groupe BACQUEYRISES et son avenir reposent sur la confiance qu'il inspire à ses collaborateurs, à ses actionnaires, à ses partenaires publics ou privés et, plus généralement, à toutes les parties prenantes.

Cette confiance naît notamment du respect des règles de conduite éthique, communes à l'ensemble des métiers du Groupe, qui ont été formalisées en 2023 et qui seront régulièrement complétées et mises à jour au regard des évolutions légales ou sociétales.

Ces règles de conduite éthique ont vocation à rassembler l'ensemble des collaborateurs autour de valeurs communes essentielles et qui s'imposent dans la conduite des affaires en toute circonstance.

Le présent code d'éthique reflète ainsi les valeurs du Groupe sur les questions de respect, d'intégrité et de responsabilité.

Ce sont ces principes qui doivent guider les dirigeants, les managers et les collaborateurs dans leur activité quotidienne.

Il est impératif que les managers prennent connaissance de ce code, qu'ils le fassent connaître et qu'ils le respectent, de manière stricte, dans le cadre de leur activité.

Le respect du code d'éthique est l'affaire de tous et permet à l'ensemble du groupe BACQUEYRISES d'affirmer des principes qui ont toujours été dans son ADN.

Pierre-Marie GAILLON

A blue ink signature of Pierre-Marie Gaillon, consisting of several horizontal strokes.

Jean BACQUEYRISES

A blue ink signature of Jean Bacqueyrises, featuring a stylized 'J' and 'B' followed by a horizontal line.

TABLE DES MATIÈRES

I - LE CODE ÉTHIQUE

- ▶ Pourquoi ?
- ▶ Pour qui ?

04

II - LE MANAGEMENT ÉTHIQUE

05

III - ÊTRE UN ACTEUR ÉCONOMIQUE, RESPECTUEUX, INTÈGRE ET RESPONSABLE

- ▶ Considération
- ▶ Intégrité
- ▶ Responsabilité

06

IV - PRINCIPES D'ACTION AU QUOTIDIEN

- ▶ Éthique des collaborateurs,
encadrants et dirigeants
- ▶ Éthique des parties prenantes

08

V - PROCEDURE D'ALERTE

10

VI - MISE A JOUR DES PRATIQUES EN PLACE

11



LE CODE ÉTHIQUE

POURQUOI ?

La réputation et la solidité du groupe BACQUEYRISES reposent sur la confiance de ses parties prenantes, qui résulte du respect de valeurs communes essentielles que sont l'intégrité et la responsabilité. Ces valeurs ont vocation à guider nos métiers dans l'ensemble de leurs activités.



Le présent code d'éthique vise à ce que chacun adopte un comportement exemplaire, en toutes circonstances. L'objectif de ce document est de rassembler les dirigeants et les collaborateurs du Groupe autour de valeurs communes. Celles-ci doivent inspirer les décisions quotidiennes que nous avons à prendre, quel que soit notre niveau de responsabilité.

POUR QUI ?

Le présent code d'éthique a vocation à être partagé en interne ainsi qu'avec toutes les parties prenantes externes avec lesquelles nous interagissons. Nous attendons de ces dernières qu'elles s'y conforment ou appliquent des standards équivalents à ceux fixés par notre code d'éthique.



LE MANAGEMENT ÉTHIQUE

Les valeurs du groupe Bacqueyrisses reposent sur la solidarité, l'intégrité, la transparence et la responsabilité sociale.

En intégrant ces valeurs dans notre stratégie et notre organisation, nous nous engageons à maximiser le bien-être de nos salariés ainsi que de toutes nos parties prenantes, tout en garantissant une gestion durable et responsable de nos activités.



ÊTRE UN ACTEUR ÉCONOMIQUE RESPECTUEUX, INTÈGRE ET RESPONSABLE

CONSIDÉRATION

Le respect et la bienveillance sont des valeurs essentielles du Groupe, qui doivent guider les comportements individuels, aussi bien en interne (à l'égard des collaborateurs et des dirigeants du Groupe) qu'en externe (à l'égard des parties prenantes et de l'ensemble des tiers). Chaque métier et chaque entité veille ainsi à ce que toute personne avec laquelle elle interagit soit traitée avec respect et dignité.

Le Groupe entend appliquer une politique de ressources humaines équitable, sans distinction de sexe, d'origine ethnique, de religion ou de conviction, de handicap, d'âge, d'orientation sexuelle ou de nationalité. Il promeut l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines (formation, classification, promotion, mutation, rémunération, etc.), ainsi que la diversité des parcours et des diplômes.

Le Groupe entend également assurer le respect de la vie privée des collaborateurs et des dirigeants, notamment en ce qui concerne leurs données personnelles, et veille à leur sécurité et à leur santé dans l'exercice de leurs activités.

Le respect est au cœur des relations que le Groupe entretient avec ses différentes parties prenantes (autorités, clients, fournisseurs, actionnaires, etc.). Le Groupe veille à ce que chacune de ses interactions soit menées avec honnêteté et équité, quel que soit l'interlocuteur. Enfin, il promeut ses engagements en matière de respect des droits humains, notamment en ce qui concerne le travail forcé et le travail des enfants.

INTÉGRITÉ

Le Groupe accorde une importance primordiale au respect rigoureux des lois, notamment en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence, de prévention des conflits d'intérêts et des pots-de-vin, de blanchiment d'argent, de fraude, de respect des droits humains et des libertés fondamentales, de pratiques commerciales transparentes, de protection de l'environnement (réduction des déchets et utilisation d'énergies renouvelables), d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, ainsi que de la protection des données personnelles, en utilisant des systèmes sécurisés et en limitant l'accès aux données sensibles aux seules personnes autorisées.



Tout manquement est susceptible d'entraîner des sanctions.

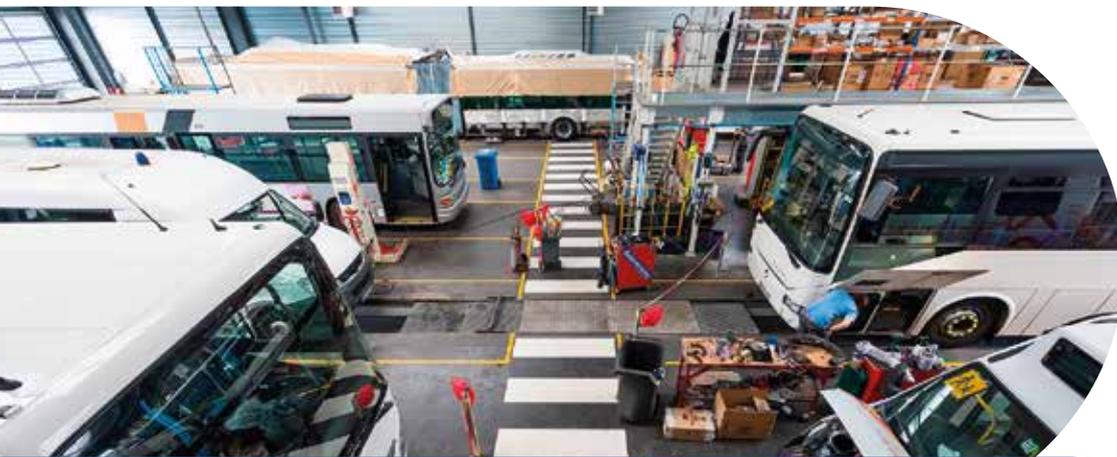
« En cas de doute concernant une question relative au présent code ou, plus généralement, à l'éthique, le collaborateur est invité à interroger la Direction Générale afin d'obtenir plus de précisions sur ces normes et les comportements à adopter. »



RESPONSABILITÉ

Une charte RSE fournisseurs formalise ainsi les engagements attendus par le Groupe envers ses fournisseurs en matière d'éthique, de lutte contre la corruption, de respect des droits de l'homme et des normes du travail, de protection de la santé et de la sécurité des personnes, ainsi que de protection de l'environnement.

Enfin, soucieux de l'impact social et environnemental que ses activités peuvent avoir, le Groupe valorise le mécénat, notamment afin de tisser des liens durables avec les communautés locales et régionales.

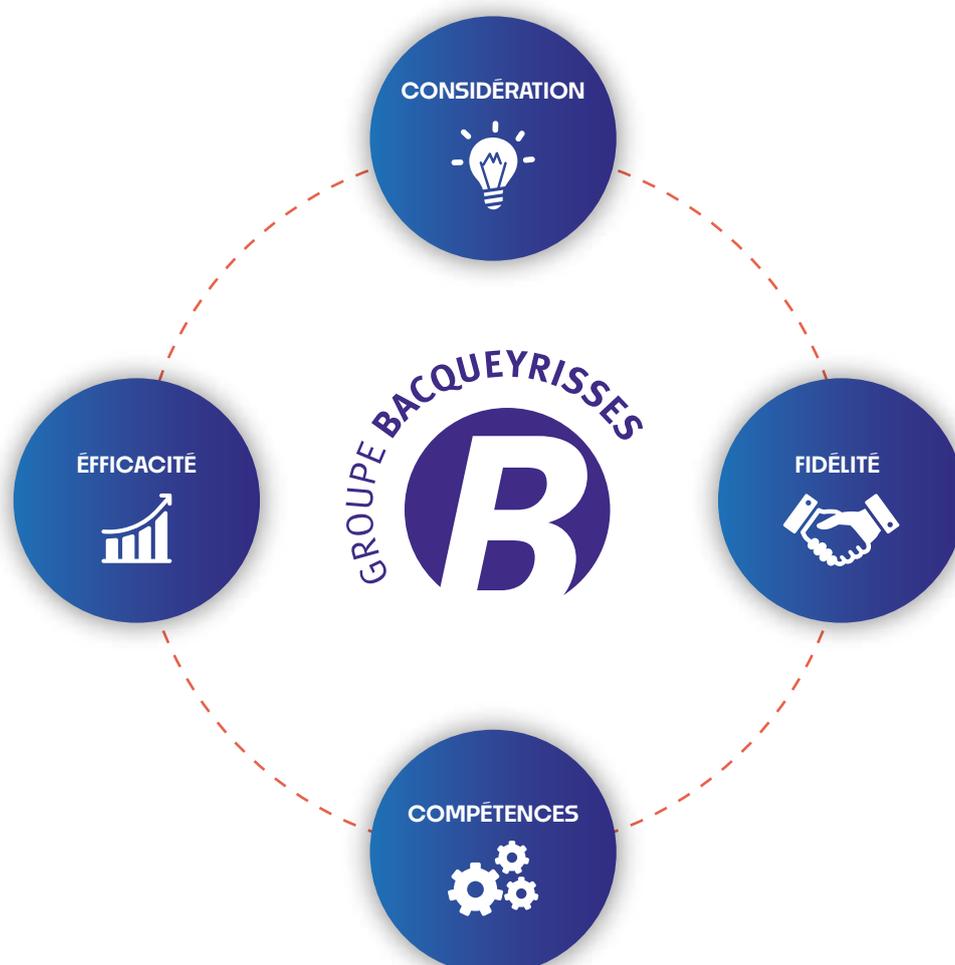


PRINCIPES D'ACTION AU QUOTIDIEN

Éthique des collaborateurs, encadrants et dirigeants

Celle-ci conditionne la performance du Groupe. Nous attendons d'eux qu'ils :

- ▶ soient loyaux et respectent l'intérêt du groupe ;
- ▶ assurent leurs engagements en interne et vis-à-vis des tiers ;
- ▶ incarnent les valeurs communes du Groupe tant en interne qu'à l'égard des parties prenantes avec lesquelles ils interagissent :



ÉTHIQUE DES PARTIES PRENANTES

Notre Groupe doit sa réussite à la confiance et à l'éthique de ses parties prenantes.

Les clients du Groupe

La diversité de nos clients est une richesse pour le Groupe. Leurs satisfactions conditionnent notre pérennité et notre réussite. La qualité est donc l'une de nos préoccupations stratégiques. Nous incitons chaque collaborateur, encadrant et dirigeant à veiller à son amélioration constante, dans le respect des normes en vigueur en matière de santé et de sécurité.



Les fournisseurs

Nous respectons nos fournisseurs en veillant à ce que nos relations soient loyales et professionnelles. Nous incitons ainsi chaque collaborateur, encadrant et dirigeant à :

- ▶ Rechercher, en toute circonstance, un cadre de négociation équitable ;
- ▶ Encadrer les relations avec les tiers par une revue contractuelle claire, incluant des clauses environnementales et sociales.

En contrepartie, nous attendons de nos fournisseurs qu'ils respectent des principes équivalents à ceux détaillés dans le code d'éthique ainsi que dans la charte RSE fournisseurs.





PROCÉDURE D'ALERTE

La présente procédure vise à définir les étapes à suivre pour signaler des préoccupations éthiques au sein de notre organisation, en assurant une gestion transparente et confidentielle des alertes.

Étapes de la procédure :

1 – Identification du problème

Toute personne travaillant au sein du Groupe BACQUEYRISSSES qui constate une violation éthique ou suspecte une activité non conforme aux valeurs de l'entreprise doit préparer une description claire et précise de la situation.

2 – Prise de contact

Contact : Pierre-Marie Gaillon – gaillon@bacqueyrisses.fr

3 – Préparation de l'alerte

Les deux parties rédigent un rapport confidentiel détaillant les faits observés, incluant :

- La date, l'heure et le lieu de l'incident
- Les personnes impliquées
- Une description précise et les documents ou preuves disponibles

4 – Enquête et rapport d'enquête

Pierre-Marie Gaillon ou une équipe désignée mène une enquête préliminaire pour évaluer la véracité des faits et l'ampleur du problème.

Cette enquête comprend des entretiens avec les parties concernées et la collecte de preuves supplémentaires.

Un rapport est rédigé, détaillant les conclusions et les recommandations pour les prochaines étapes.

5 – Actions correctives

Sur la base des recommandations du rapport, des actions correctives sont prises, telles que :

- Des formations supplémentaires
- Des mesures disciplinaires

6 – Communication des résultats et suivis

L'auteur de l'alerte est informé des conclusions de l'enquête, dans le respect de la confidentialité des parties.

Un suivi est assuré pour vérifier la mise en œuvre effective des actions correctives.

7 – Confidentialité et protection des lanceurs d'alerte

Toutes les informations relatives à l'alerte sont traitées de manière confidentielle. Le lanceur d'alerte est protégé contre toute forme de représailles ou de discrimination.



MISE A JOUR DES PRATIQUES EN PLACE

Le code éthique est mis à jour :

- Suite aux évolutions de la réglementation ou de changements législatifs
- En cas d'infraction par un membre du collectif, afin de rectifier les erreurs et prévenir les manquements pour l'ensemble des parties prenantes
- En cas de risques accrus en matière de cybersécurité

Le code éthique est révisé tous les trois ans.



BACQUEYRISSÉS SA

2, rue de Fieuzal - CS 40016
33522 Bruges CEDEX (France)
Tél : 05 57 92 18 18
E-mail : bordeaux@bacqueyrisses.fr